

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2020

REUNION DES 05 ET 6 NOVEMBRE 2020

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

CARTULA DI L'ATTORI GHJUVENTU

CHARTRE DES ACTEURS DE JEUNESSE

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La Collectivité de Corse est cheffe de file en matière de jeunesse depuis la loi n° 2017-86 égalité et citoyenneté en date du 27 janvier 2017. Au titre de cette compétence, la Collectivité de Corse a organisé, depuis 2018, le dialogue avec les jeunes, les institutions et les acteurs de la société civile afin de proposer une politique co-construite par et pour les jeunes.

L'Assemblée de Corse a ainsi adopté, à l'unanimité, le 27 avril 2018, sur proposition du Conseil exécutif de Corse, la feuille de route de sa politique Jeunesse : U Pattu per a Ghjuventù. A travers cet outil, le Conseil exécutif de Corse a fait de la jeunesse une priorité de sa politique publique en accompagnant les jeunes corses dans l'affirmation de ce qu'ils sont et veulent devenir, tout en les incitant à se mobiliser, à assumer leurs responsabilités citoyennes.

En application de cette démarche, la Collectivité de Corse doit garantir à tous les jeunes l'accès à leurs droits et à l'information grâce à un réseau de structures œuvrant pour la jeunesse. Elle a pour mission d'accompagner ces structures en ingénierie de projet et de leur apporter un appui technique et opérationnel.

La Collectivité de Corse a souhaité fédérer les acteurs autour de valeurs, d'objectifs communs et d'engagements mutuels, formalisés au travers de la « Charte des acteurs de Jeunesse » annexé au présent rapport.

Quatre rencontres en présentiel et à distance ont été organisées d'avril 2019 à juillet 2020 avec une trentaine d'acteurs de Jeunesse. Ces ateliers collaboratifs ont permis de co-construire et de co-rédiger le projet présenté aujourd'hui et basé sur les fondements suivants :

- Associer tous les acteurs de jeunesse avec les jeunes à la co-construction de la politique Jeunesse au travers de son outil U Pattu per a Ghjuventù ;
- Responsabiliser les jeunes (dans le cadre de la dialectique des droits et des devoirs) pour leur permettre d'accéder à l'autonomie ;
- Garantir le même niveau d'accès à l'information et aux droits à tous les jeunes sur l'ensemble de l'Île.

Ce travail en réseau permettra :

- o d'avoir une approche globale et collective des besoins des jeunes,
- o de permettre aux acteurs de mieux se connaître afin de mieux s'adapter aux besoins des jeunes et aux différentes étapes de son parcours,
- o d'être à l'écoute et au service de tous les jeunes sur tous les territoires (urbains/ruraux), en tenant compte des ressources de leur environnement,

- o d'accompagner les jeunes dans la construction de leur parcours de vie,
- o de délivrer une information gratuite, complète et facilement accessible.

En conséquence, je vous propose d'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la « Charte des acteurs de Jeunesse » et à en faire la promotion auprès des acteurs et publics concernés.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Liste des annexes jointes au rapport :

- Annexe 1 : Projet de Charte des acteurs de Jeunesse (bilingue)
- Annexe 2 : Compte-rendu des réunions préparatoires
- Annexe 3 : Liste des acteurs associés